



## TITRE PROFESSIONNEL AGENT MAGASINIER

### CONTEXTE :

Professionnaliser les métiers de la logistique

Titre de niveau V homologué par le Ministère du travail, code NSF 311 u, créé par arrêté de spécialité du 31/07/2003 (JO modificatif du 12/03/2015)

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne de plus de 18 ans souhaitant devenir Agent Magasinier ou équivalent

### PRÉ-REQUIS :

Posséder les aptitudes médicales requises

La possession du permis B (voiture) serait un plus

Savoir lire et écrire et maîtriser les 4 opérations de base

DUREE : 420 heures en centre, 210 heures en entreprise

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Obtenir le titre professionnel de Agent Magasinier

Effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation des commandes en utilisant un chariot de catégories 1 3 et 5

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Salles de cours équipées d'un réseau informatique avec logiciel de gestion de stock et de moyens multimédia

Magasin avec plan de circulation, zone de picking, quais de déchargement et aire d'expédition

Terrain avec aire d'évolution

Utilisation de chariots automoteurs catégories 1 3 5

Organisation par ateliers pédagogiques

### DISPOSITIFS DE SUIVI :

Feuilles d'émergence par demi-journée

Livret de suivi individuel intégrant les ECF (Évaluations en Cours de Formation)

Attestation de formation individuelle

### VALIDATION DES ACQUIS :

Examen final (Mise en situation réelle, entretien technique) selon RC (référentiel de certification) du titre

Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle & Évaluation en Cours de Formation

Entretien final avec un jury professionnel

### DISPENSATEUR DE FORMATION :

Enseignants ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail

Centre examen agréée par la DIRECCTE

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : Intra Entreprise / Inter entreprise au sein d'une agence City'Pro

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### MODULE 1 : CONDUIRE LES ENGIN EN SECURITE / PROTEGER ALERTER SECOURIR

##### SEQUENCE 1 : Conduite en Sécurité des chariots élévateurs

- Etre capable, de conduire en sécurité les chariots élévateurs de catégories 1-3-5, et, de choisir le chariot en adéquation avec la tâche à accomplir
- Dans le respect des règles de sécurité et du temps imparti

##### SEQUENCE 2 : Gestes et postures

- Etre capable d'exécuter des gestes corrects pour lever et porter des charges
- Améliorer son poste de travail
- Exécuter des mouvements pour prévenir les douleurs lombaires
- Analyser les risques

#### MODULE 2 : TRAITER DES COMMANDES DE PRODUITS POUR ASSURER LEUR EXPEDITION AUX DESTINATAIRES

##### SEQUENCE 1 : Adapter et renseigner les données et les documents relatifs au traitement et à l'expédition des commandes clients

- Etre capable, à la lecture de documents relatifs à la commande de clients, d'identifier ce dernier, ses impératifs afin d'y répondre dans le but de sa satisfaction.

##### SEQUENCE 2 : Prélever de façon organisée les articles dans le magasin de stockage

###### Objectif :

- L'agent magasinier sera capable de choisir les matériels nécessaires et d'ordonner le prélèvement des produits afin d'optimiser sa production.





- L'agent magasinier sera capable de collecter les produits en vérifiant l'état apparent, le nombre et le conditionnement, selon les critères de qualité attendus par le demandeur dans le respect des modes opératoires, des règles de qualité et de sécurité

#### SEQUENCE 3 : Emballer la commande en fonction des caractéristiques des produits et de la destination

- L'agent magasinier, est capable de choisir l'emballage, et de constituer des unités de manutention appropriées à la livraison des produits demandés afin d'en assurer la protection et l'identification requises en tenant compte des caractéristiques des produits, du mode de transport, de la destination, des exigences client et des matériaux

#### **MODULE 3 : EFFECTUER LES OPERATIONS DE RECEPTION DES COMMANDES « FOURNISSEURS »**

##### SEQUENCE 1 : Détecter les anomalies sur les produits en réception et y remédier

- L'agent magasinier est capable de procéder aux opérations de contrôle des produits livrés afin de détecter les anomalies (avaries, manquants, non-conformités,...) en tenant compte de la commande, des documents de la livraison.
- L'agent magasinier est capable de libeller les réserves relatives aux anomalies

##### SEQUENCE 2 : Renseigner et valider les informations relatives à la réception de produits

- L'agent magasinier est capable de renseigner et de valider les données dans le système d'information, de transmettre les documents et les informations aux interlocuteurs concernés en tenant compte des éléments relevés sur le documents de réception et du résultat des contrôles effectués sur les produits réceptionnés.

##### SEQUENCE 3 : Traiter les produits en « retour client »

- L'agent magasinier est capable de réceptionner les produits retournés par les clients afin de traiter l'opération selon la nature du retour dans le respect des modes opératoires définis.

##### SEQUENCE 4 : Suivre les commandes « fournisseurs »

- L'agent magasinier est capable de suivre les livraisons et relance les fournisseurs afin de disposer des produits en temps voulu, en fonction des commandes engagées auprès des fournisseurs et du planning de réception prévu, des impératifs clients, du niveau de stock.

#### **MODULE 4 : METTRE LES PRODUITS EN STOCK ET ASSURER LE SUIVI DU STOCK, PHYSIQUE ET INFORMATISE**

##### SEQUENCE 1 : Affecter des emplacements de stockage en fonction des caractéristiques techniques des produits et des espaces de stockage

- En fonction de l'évolution des flux et des consommations de produits, l'agent magasinier sera capable de modifier l'agencement des espaces de stockage et de redéfinir le plan de stockage des familles de produits afin d'optimiser la préservation des produits et leur prélèvement.

##### SEQUENCE 2 : Ranger les articles dans les emplacements identifiés

- L'agent magasinier sera capable d'opérer dans les zones de stockage de l'entreprise

##### SEQUENCE 3 : Préparer des inventaires et effectuer des comptages

- L'agent magasinier sera capable, en tenant compte des échéances et des procédures, de vérifier le rangement des produits pour faciliter les opérations de comptage. Il est capable d'effectuer le rapprochement des données physiques et informatiques relatives au stock

##### SEQUENCE 4 : Détecter les anomalies concernant les produits en stock et les espaces de stockage et y remédier

- Etre capable de détecter les anomalies concernant les produits en stock, les espaces de stockage et d'y remédier

#### **MODULE 5 : APPORTER UN SERVICE ADAPTE DANS LE CADRE D'UNE RELATION DIRECTE AVEC LE CLIENT**

##### SEQUENCE 1 : Accueillir le client, identifier son besoin et le conseiller sur les produits

- A partir de la demande initiale du client et des caractéristiques des produits, le magasinier est capable de s'informer par un questionnement approprié et de dialoguer avec le client afin de déterminer précisément son besoin pour lui fournir la réponse appropriée

##### SEQUENCE 2 : Etablir les documents relatifs à la prise en charge ou à la vente

- Le Magasinier doit être capable, en fonction des éléments recueillis dans l'échange avec le client, de collecter et recueillir les données relatives au traitement de la demande dans le système d'information (références, prix, délai, saisie des documents adéquats : commande, bon de livraison, prise en charge, facture..).
- Lors d'une prise en charge ou d'un échange de produits, il réceptionne les produits en appliquant les procédures internes définies pour l'opération.